



Agence pour l'Évaluation de  
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

## **Evaluation des cursus « Instituteur-trice préscolaire » 2009-2010**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE Haute École Albert Jacquard**

Comité des experts :  
M. Jean-Robert POULIN, président  
M. Luc BRUNET, Mme Sylvie DESIRE,  
Mme Michelle JANSSEN, et M. Léopold PAQUAY, experts.

**11 JUIN 2010**

## **INTRODUCTION**

Le comité des experts, mandaté par l'AEQES, a procédé à la visite de cet établissement les 25 au 26 mars 2010. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue de leurs auditions et des observations qu'ils ont pu faire *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, anciens et actuels, les membres du personnel administratif et technique ainsi que les employeurs qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec rigueur et éthique de leur expérience. Les experts ont donc pu travailler dans les meilleures conditions possibles de confort matériel et de liberté intellectuelle.

Le présent rapport préliminaire passe en revue, en regard des chapitres qui suivent, les points forts et les points d'amélioration que les experts ont cru pouvoir identifier ; il reprend également les recommandations que les experts ont formulées. Il se conclut par un tableau de synthèse reprenant l'essentiel de ces informations.

### **Présentation de l'institution**

La Haute École Albert Jacquard (HEAJ) est une institution organisée par la Communauté française dont le siège administratif est situé à Namur. Elle se compose de trois catégories réparties sur six implantations : la catégorie économique à Tamines, Jambes et Namur, la catégorie technique à Namur et la catégorie pédagogique à Namur (Rue des Dames blanches et rue Godefroid).

La section préscolaire de la catégorie pédagogique est située rue des Dames blanches à Namur. Elle côtoie, sur ce même site, le Bachelier « Instituteur-trice primaire » et la spécialisation en psychomotricité.

### **Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité**

1 La Commission d'évaluation interne (CEI) constitue l'organe responsable de l'évaluation de la qualité au sein de la Haute École Albert Jacquard. En réunissant les diverses composantes du personnel de la HE, cette commission aura permis d'apporter différentes améliorations dans les programmes de formation. Le comité des experts note cependant de nombreux changements au niveau de la composition de la Commission d'évaluation interne et recommande à la HE de chercher à la stabiliser. Le Comité des experts constate également l'absence d'outil d'évaluation de la qualité. Il estime que la HE devrait se pencher sur ces questions afin de se doter d'un réel outil de pilotage.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

2 Le comité des experts constate également que la perception de la démarche d'évaluation a évolué de façon positive. En effet, les différents acteurs ont démontré un véritable engagement dans le processus plutôt que de le subir. Certaines actions, dont l'élaboration d'un guide de stage et la reconduction de certains ateliers de formation pratique (AFP) interdisciplinaires, ont été posées suite aux différentes enquêtes et consultations réalisées dans le cadre de la démarche d'autoévaluation.

Quatre groupes composés d'enseignants de la section travaillent actuellement sur des thèmes centraux dans le cadre de la formation (les prérequis, le travail de fin d'études (TFE), les activités de formation pratique (AFP) et de l'évaluation des stages). Il s'agit là d'une bonne indication de la volonté de la section de pérenniser la démarche Qualité. Cependant, le comité des experts déplore l'absence d'étudiants et de directeurs d'écoles préscolaires au sein de ces groupes de travail malgré l'importance de telles présences pour le développement de pratiques bien adaptées aux conditions et exigences de la formation actuelle des enseignants pour le niveau préscolaire.

3 Enfin, de manière générale, le comité des experts recommande à la section de continuer son engagement dans un processus d'amélioration de la qualité.

### **Partenariats institutionnels**

Le comité des experts note l'existence de différents partenariats via la Commission de l'Enseignement supérieur namuroise (CESN) ainsi que des contacts avec les Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur (FUNDP) autour du projet « Orientation par les compétences ». Les partenariats ne se limitent toutefois pas à la Communauté française de Belgique. En effet, des accords impliquant la section ont été établis avec des organismes externes. Le comité des experts recommande à la section de poursuivre ces initiatives en matière de partenariats et même de les intensifier compte tenu de la richesse que peuvent constituer ces échanges pour le développement de la formation des enseignants du préscolaire.

## Participation étudiante aux instances

Le règlement de la HE permet la participation des étudiants au sein des différents conseils décisionnels ou consultatifs. Or, le comité des experts constate que la présence d'étudiants de la section au sein de ces conseils est extrêmement limitée. Ce phénomène n'est pas spécifique à cette HE. Il note également que très peu d'information est communiquée aux étudiants de la section sur les différents conseils ainsi que sur leur importance. Ceci qui pourrait expliquer en partie le fait qu'ils y soient très peu présents. Le comité des experts est parfaitement conscient que cette situation n'est pas spécifique à cette HE. Cependant, il recommande de chercher à informer concrètement les étudiants sur l'importance de leur présence au sein des différents conseils. Il recommande également à la section de développer un organe interne destiné à favoriser les échanges entre étudiants afin de leur permettre de mieux comprendre l'intérêt de s'engager dans les organes consultatifs et décisionnels de la HE. Cette dernière pourrait également mettre en place des mesures complémentaires pour favoriser la participation étudiante. Elle pourrait par exemple prévoir la tenue des réunions à des moments où les étudiants ne sont pas en cours, fournir un retour aux étudiants sur les décisions prises par les différents conseils, accorder des crédits (ECTS)<sup>1</sup> aux étudiants pour inciter une participation active ou encore, dans une tout autre perspective, leur confier la gestion d'un budget.

---

<sup>1</sup> Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits

## CHAP 2 : Les programmes d'études

---

*En préambule, le comité des experts tient à préciser qu'il est bien conscient que la formation des Instituteurs et Régents est définie par le décret du Gouvernement de la Communauté française du 12 décembre 2000. La Communauté française y détermine notamment les treize compétences qui doivent être développées par l'étudiant dans le cadre de sa formation, en référence au « décret-mission » (1997).*

*Conformément au modèle déterminé par le Gouvernement, une grille horaire spécifique est établie par année par les HE. En plus de cette grille commune à chaque HE, toutes disposent d'un volume de 120 heures qu'elles attribuent en toute autonomie à des activités d'enseignement, suivant les besoins estimés de l'équipe.*

*Le comité des experts a été informé que des travaux étaient actuellement en cours au sein du Conseil général des Hautes Écoles sur la thématique des référentiels de compétences.*

*Le comité des experts reviendra sur ces thématiques au travers de son état des lieux de la formation en Communauté française.*

### Objectifs généraux et spécifiques de la formation

- 1 Dans le respect fidèle du décret (2000) sur la formation des enseignants, l'ensemble des activités du programme est finalisé vers les treize compétences et les sept axes de formation. Cette analyse est particulièrement apparente dans le descriptif de chaque cours ainsi que dans les outils d'évaluation des stages. Cependant, la prise en compte de la nature du travail enseignant dans les différentes activités de formation n'est pas véritablement mise en évidence dans les différents documents et ne semble pas formalisée. Le comité des experts invite la section à corriger cette situation.  
Par ailleurs, le comité des experts recommande également à la section d'approfondir et d'affiner l'usage du référentiel de compétences à travers l'ensemble de ses activités de formation. Il estime aussi qu'il est souhaitable, dans le cadre de la réflexion collective sur les axes prioritaires de formation, de prendre davantage en compte le profil de l'enseignant du préscolaire et tout particulièrement les exigences nouvelles dérivées du décret de 1997 sur « les missions de l'école ».
- 2 Au niveau des procédures de conception du programme, le comité des experts tient à souligner le travail d'analyse des différentes compétences du décret sur la formation des instituteurs et régents, travail d'analyse qui a donné lieu à l'élaboration de critères et d'indicateurs des compétences qui figurent dans les guides. Cependant, le comité des experts s'interroge sur la prise en compte par chacun des membres de l'équipe professorale du référentiel de compétences dans la conception des activités, dans l'évaluation des apprentissages ainsi que dans l'évaluation des acquis en stage. Il encourage chaque membre de l'équipe à s'impliquer dans cette prise en compte.
- 3 Le comité des experts recommande enfin à la section d'approfondir encore davantage son travail sur le profil de l'enseignant préscolaire qu'elle souhaite former. Il recommande également la poursuite du travail sur la formation par compétences et l'identification des indicateurs du développement de ces savoir agir complexes notamment en ce qui a trait aux cours.

### Programme(s)

- 1 L'engagement de l'ensemble des acteurs dans la démarche qualité a été l'occasion de relever les points forts du programme ainsi que les points à améliorer particulièrement en ce qui concerne l'articulation entre les cours ainsi que l'articulation entre les cours et les stages. Des améliorations ont déjà été apportées. Cependant, aucun lieu n'est actuellement prévu pour permettre une évaluation systématique régulière de l'ensemble du programme de formation.

Plusieurs enseignants organisent au terme de leur cours une évaluation de leur enseignement par les étudiants. Cette démarche d'évaluation des enseignements dépend de l'initiative individuelle de chaque

professeur. Le comité des experts tient à rappeler à ce sujet qu'un décret émis en 2008<sup>2</sup> prévoit une institutionnalisation de cette pratique et que chacun des cours doit faire l'objet d'une évaluation.

Le comité recommande à la section de mettre en place un dispositif d'analyse et de régulation à des niveaux divers assurant une évaluation participative régulière de tous les enseignements, une évaluation collective du programme par les différents acteurs, une évaluation du fonctionnement de la section au sein de la catégorie pédagogique et enfin, le choix des modalités de régulation collectives articulées autour d'un projet commun.

### Droit de réponse de l'établissement

- 2 Chez la plupart des enseignants rencontrés, le comité des experts a pu constater une préoccupation commune : celle de former des enseignants capables de considérer l'enfant d'âge préscolaire dans sa globalité, c'est-à-dire non seulement dans sa dimension cognitive mais également dans ses dimensions affective, sociale, psychomotrice et artistique. Cependant, la contribution de chaque activité de formation au développement du profil d'un enseignant du préscolaire n'est pas assez explicitée. Le comité des experts invite la section à faire en sorte qu'elle le soit davantage.

Le comité des experts reconnaît le bien-fondé de l'analyse du rapport selon lequel la formation est morcelée. Il recommande à la section préscolaire de chercher à favoriser les concertations entre les divers acteurs de la formation : concertations entre psychopédagogues, entre psychopédagogues et didacticiens, entre les professeurs et les maîtres de stage. La communication et la concertation, qu'elles soient verticales ou horizontales, devraient être renforcées. Le comité des experts insiste également sur la nécessité d'une explicitation des liens entre les activités d'évaluation des apprentissages dans les cours et le référentiel des compétences visées. Il est important que les étudiants perçoivent plus clairement la cohérence de leur formation de façon à ce qu'ils s'engagent davantage dans chaque activité en ayant une meilleure compréhension de son utilité dans l'ensemble de leur formation.

Les étudiants s'étonnent des différences de « pratiques » entre les classes en ce qui concerne les ateliers de formation pratique. Il y a lieu pour la section de procéder à un examen minutieux de la situation et de voir à ce que les correctifs nécessaires soient apportés dans la mesure, bien entendu, où ces différences ont des effets négatifs sur la qualité de la formation de certains groupes d'étudiants. Le comité des experts veut par ailleurs souligner le travail original accompli par des professeurs en ce qui concerne l'organisation d'ateliers de formation pratique interdisciplinaires. Même si elle s'avère coûteuse en temps, la présence simultanée de maîtres de formation pratique et de professeurs dans ces ateliers s'avère particulièrement féconde.

La démarche qualité aura conduit à une adaptation efficace des ateliers de formation pratique (AFP). Le comité des experts encourage l'équipe à continuer et même à renforcer ces engagements dans des activités interdisciplinaires. Par la même occasion, il invite la HE à reconnaître dans la charge de travail le temps consacré à la concertation.

- 3 Pour le comité des experts, il ne fait aucun doute qu'il y a prise en compte de concepts clés, concepts issus de la recherche, de la part des professeurs qui interviennent dans la section et ce, afin que leurs étudiants puissent s'y appuyer pour le développement de leur enseignement et l'analyse de leur action éducative. Cependant, le comité des experts se demande si l'espace accordé aux aspects théoriques dans la formation est réellement suffisant. Conséquemment, il suggère que les professeurs soient invités à examiner collectivement, et de très près, cette question et à s'assurer que tous les concepts-clés et les éléments théoriques qui sont jugés essentiels dans le cadre d'une formation soient bien présents dans les cours. Bien entendu, une telle démarche doit s'effectuer sans perdre de vue la place essentielle que doit occuper la pratique dans le cadre de la formation. Tout est question d'équilibre. De plus, le comité des experts recommande que les enseignants précisent ensemble et ce, pour chacune des disciplines, les lieux ainsi que les activités de formation et d'évaluation dans lesquels les étudiants auront à faire appel à ces concepts-clés et autres éléments théoriques.

L'articulation « théorie-pratique » est une préoccupation de l'équipe des formateurs. Diverses actions visent à favoriser cette articulation dans le cadre des cours et les étudiants reconnaissent qu'elle est très

---

<sup>2</sup> 18 JUILLET 2008 - Décret démocratisant l'enseignement supérieur, œuvrant à la promotion de la réussite des étudiants et créant l'Observatoire de l'enseignement supérieur

importante pour eux. Cependant, le comité des experts n'est pas parvenu à voir clairement comment se tisse l'articulation théorie-pratique et particulièrement comment les maîtres de stage, ces « formateurs de terrain », contribuent à cette articulation. Il recommande que soit menée une réflexion sur l'articulation théorie-pratique et que maîtres-assistants, maîtres de formation pratique, maîtres de stage et étudiants y soient associés.

- 4 Le comité des experts a pu constater que la section préscolaire était soucieuse d'outiller le plus adéquatement possible ses étudiants pour les aider dans la réalisation de leur travail de fin d'études (TFE). En effet, dès la première année de formation, les étudiants sont amenés à suivre un cours portant sur la conception et la rédaction du TFE. La recherche documentaire y est effectuée en groupe. Cette recherche est reprise sur une base individuelle en deuxième année et conduit l'étudiant à établir de façon définitive son choix de recherche. Enfin, un fascicule intitulé « Comment procéder pour réussir son TFE ? » est distribué aux étudiants. Les critères d'évaluation y sont clairement définis.

De façon générale, les étudiants se considèrent assez bien outillés pour entreprendre la réalisation de leur TFE et affirment être en accord avec ses objectifs bien qu'ils disent éprouver beaucoup de difficulté à atteindre certains d'entre eux, notamment ceux liés à la planification du travail, à l'analyse des données et enfin, à la dimension réflexive. Le comité des experts encourage la section à poursuivre le travail de réflexion qu'elle a amorcé autour du TFE.

Enfin, le comité des experts tient à souligner que le lien entre TFE et pratique n'est pas toujours évident. Ce travail étant incontournable, il serait intéressant d'envisager de faire en sorte qu'il donne lieu à une validation sur le terrain de stage afin de renforcer le lien théorie-pratique. Il faudrait également voir à apporter aux étudiants toute l'aide nécessaire à la planification de leurs stages afin qu'ils puissent donner davantage de sens à ce travail personnel qui mobilise beaucoup d'énergies autant chez les étudiants que chez les promoteurs.

#### [Droit de réponse de l'établissement](#)

- 5 Le comité des experts a été en mesure d'identifier de nombreux points forts en ce qui concerne les stages. Il convient entre autres de souligner l'implantation d'un service de coordination des stages dirigé par un professeur de psychopédagogie, l'élaboration d'un guide de stage spécifique à chaque année de formation, des règles particulières concernant la rédaction des rapports de stage « à projet » et enfin, l'implantation d'un stage pour les étudiants de troisième année centré sur l'observation de la rentrée scolaire à l'école maternelle. Ce stage constitue une initiative originale dont la diffusion mérite d'être encouragée car il peut constituer une bonne préparation pour les nouveaux enseignants. En effet, nombre de diplômés ont déclaré avoir éprouvé beaucoup de difficulté à assumer les responsabilités (éducatives mais également administratives) de leur première rentrée scolaire à titre d'enseignant. Le comité recommande à la section de poursuivre l'énorme travail qui est fourni en matière de stage et de chercher à identifier avec précision les effets du guide de stage sur la formation. La section devra également veiller à ce que l'ensemble des professeurs utilise cet outil de façon similaire.

La section préscolaire a assuré la mise en place de rencontres avec les maîtres de stages. Or, cette excellente initiative n'a entraîné jusqu'à maintenant qu'un faible taux de participation de la part des maîtres de stage. Il serait souhaitable de consulter les maîtres de stages concernés afin d'ajuster ces rencontres en fonction de leurs intérêts et ceux de la section ainsi qu'en fonction de leur emploi du temps.

Le Comité des experts a pu constater que les ateliers de formation pratique (AFP) semblaient être davantage appréciés par les étudiants qu'ils ne l'étaient en 2007-2008 (comme le laisse entendre le rapport d'auto-évaluation). Le fait d'avoir réduit le nombre d'ateliers et de les concentrer sur deux disciplines semble expliquer ce changement d'attitude. Le comité des experts recommande donc à l'équipe professorale chargée des ateliers de formation pratique de poursuivre le travail visant l'amélioration des ateliers et d'en évaluer les effets.

- 6 Le comité des experts a pu constater l'existence de plusieurs modes d'évaluation des apprentissages. Cette variété donne à penser qu'il existe un véritable effort d'adaptation de l'évaluation des apprentissages en fonction de la nature du cours et de ses objectifs. Le comité a également pu constater que référence est faite aux compétences dans les fiches ECTS et que, récemment, il y a eu amélioration de ces fiches en ce qui a trait à la question de l'évaluation des apprentissages. Cependant, à l'exception des stages et des ateliers de formation pratique (AFP), le développement des compétences ne semble pas être suffisamment pris en compte lors des évaluations des apprentissages. Il s'agit là d'une lacune importante et, conséquemment, il s'avère urgent que la section fasse le point sur la situation et voie à apporter certains correctifs dans les meilleurs délais. Le comité tient ensuite à souligner l'excellente initiative de la section qui, à l'occasion, permet aux étudiants de troisième année de participer aux prises de décisions concernant les modalités d'évaluation de leurs apprentissages. Il s'agit là d'un moyen de favoriser le transfert des apprentissages en matière d'évaluation des apprentissages et d'obliger les futurs étudiants à faire preuve de rigueur en ce domaine. Enfin, le comité considère comme un point fort le fait que les grilles d'évaluation des stages intègrent des indicateurs du développement des compétences en fonction de l'année de formation de l'étudiant.

Le comité des experts note que, dans certains cours, les étudiants reçoivent peu d'information sur ce qui est attendu de la part du professeur dans le cadre d'un travail à réaliser. De plus, il semblerait y avoir un manque d'uniformité au niveau de la communication des informations relatives à l'évaluation des apprentissages et notamment en ce qui concerne les critères d'évaluation de ces apprentissages. Cependant, les étudiants affirment que, généralement, les professeurs justifient adéquatement leurs décisions concernant l'évaluation d'un travail ou d'un examen.

En conclusion, le comité des experts recommande que la section préscolaire crée, sous la responsabilité du Conseil pédagogique, un comité de travail permanent qui réunirait des professeurs et des étudiants et qui aurait pour mandat de faire des recommandations au Conseil en matière d'évaluation des apprentissages.

- 7 Une forte majorité d'étudiants considère que la Haute École favorise l'implication des étudiants dans les choix liés à leur formation. Il s'agit là d'une indication de la volonté de favoriser l'implication et l'affirmation des étudiants, deux conditions essentielles au développement de leur autonomie. Mais les actions en ce sens vont plus loin. En effet, la Section préscolaire fait appel à la construction d'un portfolio par l'étudiant afin de favoriser chez ce dernier le développement d'attitudes et d'habiletés liées à l'apprentissage autonome et permanent. Il s'agit là sans conteste d'un très bon moyen pour permettre l'atteinte d'un tel objectif. Cependant cet outil de développement ne pourra révéler sa pleine efficacité que s'il s'inscrit dans la continuité, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il faudrait donc faire en sorte que la construction du portfolio ait lieu sur une base régulière pendant les trois années de formation.

## **Information et communication**

- 1 Le constat de l'existence de certaines lacunes en matière de communication au sein de la section préscolaire a pu être dégagé de l'ensemble des entretiens réalisés auprès des étudiants et des professeurs. Ces lacunes seraient observables à différents niveaux. Lors des entretiens avec les étudiants, le comité des experts a perçu l'existence d'un manque de communication entre les professeurs. Celui-ci aurait des effets négatifs sur la cohérence et la continuité dans la formation et entraînerait une certaine insécurité chez les étudiants.
- 2 Le comité des experts regrette la communication trop tardive des tâches d'enseignement auprès du corps enseignant, ce qui n'est pas sans avoir des effets négatifs sur la préparation des cours et, occasionnellement, sur la poursuite de projets interdisciplinaires. Le comité des experts considère qu'il est essentiel de mettre sur pied un processus de planification stratégique au sein de la section préscolaire. Il faudrait également faire en sorte d'annoncer dans des délais raisonnables l'attribution des tâches des professeurs. Enfin, le comité des experts invite les intervenants de la section à réfléchir sérieusement à la possibilité d'entreprendre une démarche commune en vue d'améliorer la communication interpersonnelle et ce, avec l'aide d'un spécialiste en la matière. De la qualité de la communication dépend dans une certaine mesure celle de la formation.



### Accueil et intégration des étudiants

Le comité des experts a pu constater que les étudiants sont très satisfaits de l'accueil qui leur est réservé au sein de la HE et plus particulièrement de la section. Ils apprécient entre autres de recevoir des documents d'information utiles ainsi que le fait que diverses rencontres soient organisées par la direction lors de la rentrée.

### Suivi pédagogique

- 1 Des dispositifs ont été mis en place en ce qui concerne la promotion de la réussite. Cependant, le comité des experts estime que les efforts en ce domaine sont encore insuffisants. De plus, il lui apparaît que l'aide à la réussite semble être actuellement presque exclusivement la préoccupation des seules personnes responsables de ce dossier. Le comité des experts considère que l'aide à la réussite est affaire d'implication et de concertation de la part de tous les professeurs de la section sans quoi les résultats risquent d'être fort décevants.

Les dispositifs d'aide à la réussite concernent principalement la maîtrise de la langue et, dans une moindre mesure, la méthodologie du travail intellectuel. Concernant la maîtrise de la langue, le comité des experts désire souligner la rigueur avec laquelle le diagnostic des difficultés en français est effectué. Ce diagnostic fournit d'excellentes informations à l'étudiant sur la nature de ses difficultés ainsi que de bonnes indications en matière de remédiation. Toujours en rapport avec la promotion de la réussite, le comité des experts considère que, sur la question de la méthodologie du travail intellectuel, les actions ne sont pas suffisantes compte tenu des besoins des étudiants. Il faudrait travailler de façon spécifique et très soutenue à l'amélioration de l'efficacité des étudiants dans l'utilisation de leurs stratégies cognitives de résolution de problèmes et, tout particulièrement, chez ceux qui sont en situation d'échec. Le comité des experts recommande à la section d'accorder une part plus grande à l'éducation cognitive de ses étudiants et, à cette fin, de préparer l'ensemble des professeurs à l'utilisation de stratégies pédagogiques visant cet objectif. Cette préparation pourrait avantageusement se faire dans le cadre de la formation continuée.

- 2 En matière de charge effective de travail, le comité des experts constate que la section préscolaire a diminué sensiblement la charge de travail des étudiants de première année en réduisant de vingt pour cent le temps consacré à la formation. Actuellement, il semble que ce soit surtout au niveau des stages que se pose un problème important de charge de travail. C'est du moins l'avis exprimé par les maîtres de stage et les directeurs d'école. Le comité des experts invite la section à se pencher sur cette question avec ces partenaires et à apporter les correctifs jugés nécessaires.

### Aide à l'insertion professionnelle fournie par l'établissement

Les étudiants s'estiment satisfaits de leur préparation à l'insertion professionnelle. Cette préparation porte notamment sur la déontologie, sur la gestion de conflits ainsi que sur la rédaction d'un curriculum vitae. Cependant, certains diplômés disent ne pas avoir reçu une préparation suffisante concernant les dimensions administratives liées à l'exercice de leur fonction d'enseignant. Ils considèrent également comme insuffisante la formation dans le domaine de la déontologie et celui de la législation scolaire. Le comité des experts propose que la HE organise dans le cadre de la formation continuée des sessions portant sur les thèmes identifiés précédemment.

## CHAP 4 : Les ressources

---

### Gestion des ressources humaines

- 1 Le comité des experts note que les nouveaux professeurs reçoivent un bon accueil et un bon encadrement de la part de la direction et des collègues lors de leur entrée en fonction. Certains professeurs vont jusqu'au partager des notes de cours, ce qui témoigne d'un réel souci de collaboration.
- 2 Par ailleurs, les professeurs de la section semblent avoir des difficultés à travailler en équipe et à se réunir formellement. Le comité recommande à la section de prévoir des rencontres formelles de travail en équipe et de faire les démarches nécessaires pour que ces rencontres soient reconnues comme faisant partie de la charge horaire des enseignants.
- 3 Enfin, concernant leur formation continuée, les professeurs affirment qu'il n'y a pas de budget prévu à cette fin. Ils disent avoir le désir d'innover et considèrent que la formation continuée peut favoriser cette innovation. Selon eux, ils ne disposeraient pas du temps nécessaire pour s'y engager. Dès lors, le comité des experts recommande la formalisation d'une démarche de gestion des ressources humaines visant le développement professionnel des formateurs. Cette formalisation pourrait se traduire par l'organisation d'un entretien annuel de fonctionnement du personnel ainsi par l'élaboration d'un point de vue collectif en matière de formation continuée. Il ne suffit pas seulement de répondre à des demandes individuelles lorsqu'elles se présentent. La formation continuée des professeurs constitue une condition nécessaire au bon développement d'un programme de formation. Il importe donc de créer les meilleures conditions possibles pour en assurer la vitalité à l'intérieur de la section.

### Ressources et équipements

- 1 Les étudiants se disent satisfaits des conditions de vie et des services qui leur sont offerts à la Haute École Albert Jacquard. Ils reconnaissent que les locaux sont «quelque peu vétustes» mais ils affirment ne pas souffrir de cette situation. Se pose toutefois le problème du petit nombre de locaux consacrés aux ateliers d'expression. Il convient par ailleurs de souligner les efforts budgétaires consentis par la HE afin de mettre à disposition une bibliothèque, une didacthèque ainsi qu'une médiathèque de qualité.
- 2 L'accueil à la bibliothèque constitue également un point fort. Cet accueil est très apprécié des étudiants. Il en va de même pour les différents services qui y sont offerts. Enfin, la présence d'une restauration correcte à prix abordable mérite d'être évoquée parmi les points forts.
- 3 Bien que les étudiants affirment ne pas souffrir de la vétusté des locaux, il est évident pour le comité des experts qu'il est plus que souhaitable que d'importants travaux de restauration et d'aménagement de locaux soient soutenus par la Communauté française. Il est en même temps bien conscient que cela dépasse le bon vouloir de la HE.  
Les professeurs sont pour leur part moins satisfaits que les étudiants des locaux. De plus, ils disent regretter de ne pas être mieux outillés en termes d'équipement informatique tels qu'ordinateurs, imprimantes et scanners. Le comité des experts recommande à la HE d'établir avec précision l'état de la situation concernant les équipements informatiques mis à la disposition des professeurs de la section. Il est essentiel que ceux-ci soient aussi bien sinon mieux outillés que leurs étudiants. C'est une question de qualité de vie et d'efficacité.

### Recherche

Malgré l'absence de politique de recherche et de budget alloué à la recherche, le comité des experts a pu constater que certains professeurs de la section sont activement engagés dans des projets de publication et d'organisation de colloques. Le comité des experts considère que la section devrait encourager très fortement la participation de ses professeurs à des colloques ainsi que le développement de recherches-action-formation pouvant éventuellement déboucher sur des communications et des publications.

La participation actuelle à plusieurs projets avec d'autres institutions namuroises, dont les FUNDP doit être soulignée. Il s'agit là d'initiatives qui peuvent avoir des répercussions très positives en matière de développement des ressources humaines impliquées dans la formation des enseignants et, bien entendu, en matière de qualité de l'enseignement. Le comité des experts encourage la HE et ses membres à s'engager encore davantage dans des projets novateurs de recherche-action ou de recherche-développement avec d'autres établissements de formation ainsi qu'avec des centres de recherche universitaires. Enfin, le comité des experts pense que dans le cadre d'une gestion des ressources humaines, il faudrait développer une politique visant le développement professionnel de tous les formateurs à travers des projets collectifs de recherche-action.

### Services à la collectivité

Le comité des experts tient à souligner l'organisation d'un colloque portant sur l'égalité des chances. Il s'agit du colloque ayant pour thème « filles-garçons : une même école ». Il note également l'existence de quelques autres initiatives en matière de service à la collectivité.

Il n'existe pas actuellement de politique formelle en matière de service à la collectivité au niveau de la HE. Conséquemment, le comité des experts pense qu'il revient à la section de se doter d'une politique de gestion en la matière et d'établir ses priorités. Une telle politique s'impose car pour les membres du comité des experts il est essentiel que la section se montre de plus en plus impliquée à ce niveau. Ne dispose-t-elle pas de ressources professorales dont les compétences peuvent avantageusement être mises à profit dans les écoles et la communauté en général ?

### Relations nationales et internationales

La mobilité des étudiants est sans conteste une préoccupation de la section préscolaire. De nouvelles ententes ont même été établies récemment avec des institutions de formation d'enseignants de deux pays différents grâce au projet « Emile ». Il s'agit de la Grande Bretagne et du Canada. Les étudiants se déclarent satisfaits du soutien et de l'accompagnement reçus avant le départ et pendant le stage. Cependant, ils déplorent l'absence de soutien financier pour réaliser des stages à l'étranger. Le comité des experts est très sensible à ce problème et considère qu'il est urgent que la HE et, plus spécifiquement, la section voient à faire le nécessaire pour que les étudiants puissent bénéficier d'un soutien financier pour réaliser des stages à l'étranger. Ces stages sont extrêmement importants pour le développement personnel et professionnel des futurs enseignants et doivent d'être encouragés. À moyen terme, ce sont les milieux scolaires et les enfants qui les fréquentent qui pourront tirer profit des expériences vécues à l'étranger par leurs enseignants.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

---

<sup>3</sup> Entité responsable de la gestion des programmes d'études évalués

## ***CHAP 6 : Analyse et plan d'action stratégiques***

---

### **Opportunités et Risques**

Le comité des experts souligne comme opportunités la proximité de la HE avec les FUNDP ainsi que l'appartenance de cette dernière au regroupement UDHECOM.

Le comité des experts souligne également comme risques la dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants.

### **Plan d'action**

Les recommandations formulées par le comité tout au long de ce rapport vont dans le sens de, et/ou complètent, le plan d'actions stratégiques identifiés par la section préscolaire. Le comité invite la HE et sa section préscolaire à les opérationnaliser et à les inscrire dans un échéancier.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche qualité : mise en place d'actions suite aux différentes enquêtes et consultations</li> <li>- Travail d'analyse des différentes compétences du décret en critères et indicateurs</li> <li>- Préoccupation de former des enseignants qui soient des éducateurs d'enfants considérés dans leur globalité</li> <li>- TFE : bonne préparation en amont (fascicule « Comment procéder pour réussir son TFE »)</li> <li>- Travail autour du guide de stage</li> <li>- Mise en place d'une table ronde avec les maîtres de stages</li> <li>- Dispositifs de promotion de la réussite en matière de maîtrise de la langue et de méthodologie de travail</li> <li>- Organisation de colloques (colloque autour de l'égalité des chances : « filles-garçons : une même école »)</li> <li>- Mobilité des étudiants : préoccupation de la section</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche qualité : changements répétés au niveau de la composition de la commission qualité pouvant fragiliser l'impact des actions mises en place</li> <li>- Interrogation du comité sur l'usage effectif du référentiel de compétences par chacun des membres de l'équipe pédagogique</li> <li>- Démarche d'évaluation des enseignements dépendant de l'initiative individuelle de chaque formateur</li> <li>- Peu de prise en compte du développement des compétences lors des évaluations (à l'exception des stages et des AFP)</li> <li>- Aide à la réussite : préoccupation des personnes responsables de ce dossier</li> <li>- Difficultés pour l'équipe enseignante de travailler en équipe et de se réunir formellement</li> <li>- Absence de soutien financier pour réaliser les voyages à l'étranger</li> </ul>
Opportunités	Risques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proximité avec les Facultés Universitaires Notre Dame de la Paix (FUNDP)</li> <li>- Membre de l'UDHECOM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dévalorisation de l'image de la profession et le niveau hétérogène de formation des étudiants entrants</li> </ul>

Recommandations
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer son engagement dans un processus d'amélioration de la qualité, stabiliser la composition de la commission qualité de la HE et la faire perdurer</li> <li>- Approfondir et affiner l'usage du référentiel de compétences à travers l'ensemble des activités de formation</li> <li>- Approfondir le travail sur la question de la formation par compétences (réflexion sur le profil) et poursuivre le travail d'élaboration des indicateurs du développement des compétences de ces savoirs-agir complexes, notamment, en ce qui concerne les cours</li> <li>- Mettre en place un dispositif d'analyse et de régulation à des niveaux divers en matière d'évaluation (évaluation participative régulière de tous les enseignements, évaluation collective du programme par les différents acteurs, évaluation du fonctionnement de la section et le choix des modalités de régulation collectives articulées autour d'un projet commun)</li> <li>- Poursuivre le travail de réflexion amorcé autour du TFE</li> <li>- Continuer le travail fourni en matière de stage et examiner finement les effets du guide de stage sur la formation. Veiller à ce que l'ensemble des professeurs s'empare de manière identique de cet outil</li> <li>- En termes de promotion de la réussite, accorder une part plus grande à la préparation cognitive des étudiants notamment en préparant l'ensemble des professeurs à l'utilisation de stratégies pédagogiques visant cet objectif</li> <li>- Favoriser un processus de rencontres formalisées et intégrées à la charge horaire des enseignants</li> <li>- Renforcer la politique de formation continuée au sein de la HE</li> <li>- S'engager davantage dans des projets novateurs de recherche-action ou de recherche-développement avec d'autres établissements et avec des centres de recherche des universités.</li> </ul>



**Droit de réponse de l'établissement évalué**

*Commentaire général éventuel :*

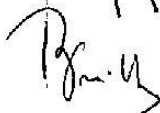
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond
3	1	1	<p><u>Gestion de la qualité dans l'institution et dans l'entité</u></p> <p>Il nous semble important de signaler que deux maîtres-assistantes de la section préscolaire ont été intégrées à la CEI à partir de novembre 2008. Elles ont participé à la démarche d'autoévaluation de la section et à la rédaction des rapports.</p>
5 et 6	2	1	<p><u>Programme(s)</u></p> <p>Plusieurs enseignants organisent au terme de leur cours une évaluation de leur enseignement par les étudiants. Cette démarche d'évaluation des enseignements dépend de l'initiative de chaque professeur. Toutefois, dans le respect de l'application du décret démocratisant l'enseignement supérieur, œuvrant à la réussite des étudiants et créant l'observatoire de l'enseignement supérieur, contrairement à ce que laisse supposer la réflexion du rapport, nos étudiants de 1<sup>er</sup> année sont confrontés depuis janvier à cette évaluation des enseignements qui est standardisée et informatisée</p>
7	2	4 (relatif au TFE)	<p><u>Programme(s)</u></p> <p>Nous nous permettons de signaler que le TFE demandé à nos étudiants comporte deux parties à savoir : une partie théorique, et une partie pratique en étroite relation avec la pratique professionnelle, le moment idéal étant dans ce cas lors d'un stage. Toutefois, ce travail pratique peut prendre aussi des formes différentes pour autant qu'il permette à l'étudiant de mener une réflexion sur une thématique en relation avec sa future profession (décret du 12 décembre 2000 Art. 15).</p>


<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.

11	5	<p><u>Relations nationales et internationales</u></p> <p>« Le comité des experts est très sensible à ce problème et considère qu'il est urgent que la HE et, plus spécifiquement, la section voient à faire le nécessaire pour que les étudiants puissent bénéficier d'un soutien financier (...) »</p> <p>La catégorie pédagogique est soucieuse en effet de fournir aux étudiants la possibilité d'effectuer un séjour à l'étranger dans la cadre de la formation. Cependant les conditions financières de ces séjours ne favorisent pas leur développement. Il faut savoir que les accords donnant lieu à l'octroi de bourses sont de la compétence de la Communauté française et non de chaque institution prise individuellement.</p> <p>Actuellement, seul le stage offert l'année prochaine en Grande Bretagne sera subsidié car il s'inscrit dans le programme d'échanges EMILE, pour lequel le WBI octroie des bourses.</p>
----	---	--

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)-Président(e)

Guy BRIFFOU  


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice) de l'autoévaluation

M. Stih Rhodéja  


Nom et signature du (de la) Directeur(-trice) de catégorie

Marianne Vanesse  
 Directrice  
